

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES PROJETS DES COMMUNES DU CANTON DE LANDIVISIAU

Ce jeudi 25 juin, Maël DE CALAN, Président du Département, a rencontré les maires du canton de Landivisiau à Guimiliau pour leur présenter les projets qui seront soutenus au travers du Pacte Finistère en 2026. Cette réunion s'est déroulée en présence de Gilles MOUNIER, Vice-président chargé des territoires, de Elisabeth GUILLERM et de Jean-Marc PUCHOIS, conseillers départementaux du canton de Landivisiau, ainsi que de l'ensemble des maires du canton. À l'issue de la réunion, 6 anciens maires du territoire ont reçu la médaille d'honneur du Département.

PACTE FINISTÈRE : LE DÉPARTEMENT, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES

Voté en octobre 2021, le Pacte Finistère est le dispositif de soutien du Département aux territoires. Le Département appuie les projets des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en leur apportant plus de moyens, plus de simplicité, plus d'équité et plus de transparence entre les territoires.

Doté d'une enveloppe globale de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental, il contribue directement au financement de milliers de projets dans l'ensemble des communes du Finistère, jugés utiles par les élus locaux.

Durant sa rencontre avec les édiles, Maël DE CALAN a insisté sur le fait que « depuis 2021, les relations entre le Département et les communes sont des relations directes et de confiance. Afin de solliciter le soutien du Département, elles n'ont plus qu'un seul formulaire limité à une seule page à remplir. Nous travaillons en direct avec les communes, au plus près de leurs besoins. »

22 PROJETS SOUTENUS DANS LE CANTON DE LANDIVISIAU

Le Président indique que « dans le canton de Landivisiau, 22 projets seront soutenus par le Département en 2026 au travers du volet 1, pour un montant total de 510 000 euros. »

Malgré le contexte budgétaire difficile pour les collectivités, le Département a décidé de maintenir le montant des enveloppes prévues pour chaque canton afin de continuer à aider les communes à mener à bien leurs projets.

À partir de 2027, l'enveloppe globale sera réévaluée avec une hausse de 1,4 millions d'euros, portant à 8,5 millions d'euros le budget alloué aux projets des communes finistériennes dans le cadre du volet 1.

6 ANCIENS MAIRES REÇOIVENT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU DÉPARTEMENT

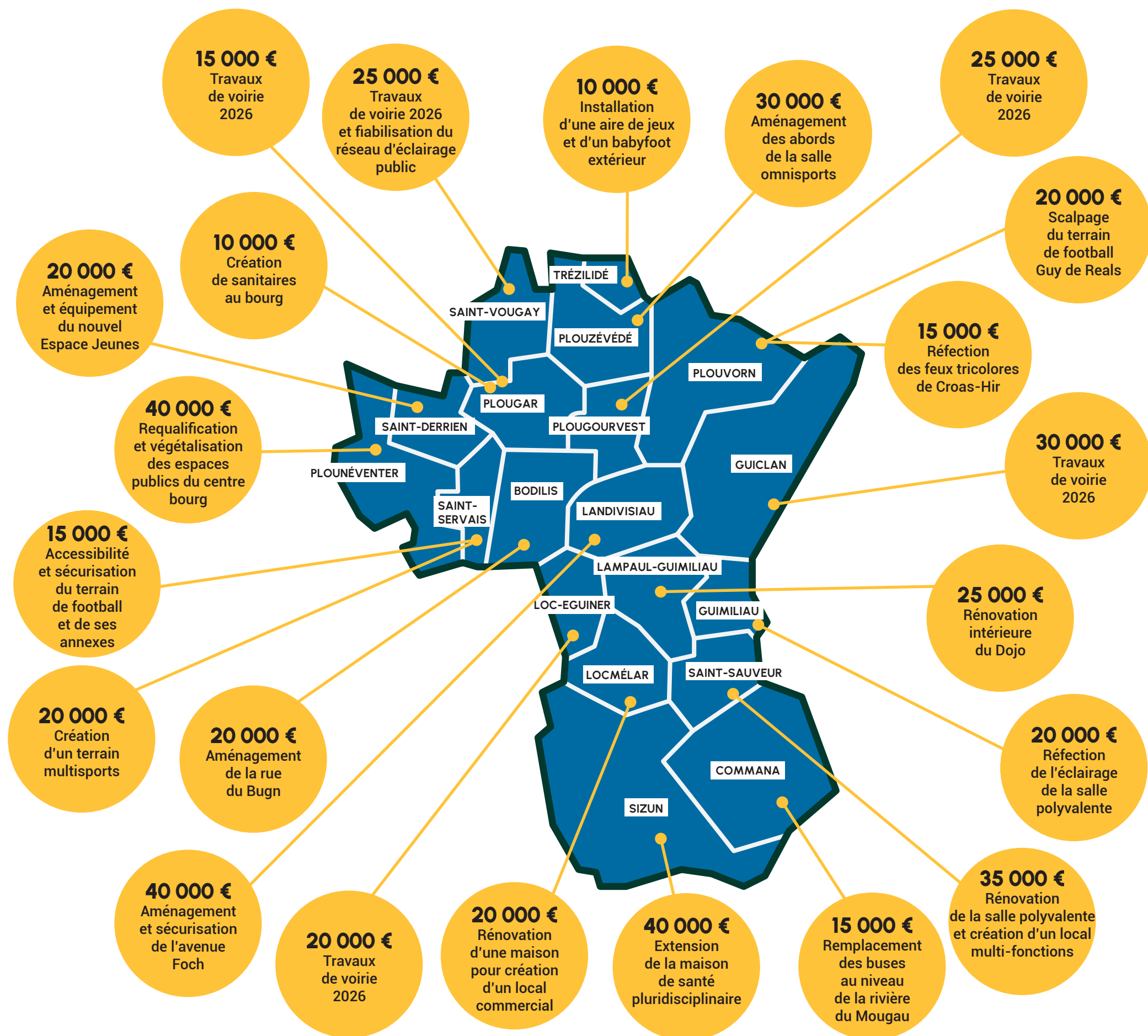
Dans un contexte où exercer un mandat local est de plus en plus éprouvant, le Département a tenu à saluer l'engagement des anciens maires (mandat 2020-2026) du canton de Landivisiau, en leur remettant la médaille d'honneur du Département.

Jean-Pierre BRETON et Catherine LE ROUX, anciens maires de Sizun, Bruno CADIOU, ancien maire de Locmélar, Laurence CLAISSE, ancienne maire de Landivisiau, Philippe GUEGUEN, ancien maire de Commana, Bernard MICHEL, ancien maire de Saint-Servais, ont ainsi été mis à l'honneur.

« Les élus de proximité, et à plus forte raison les maires, sont des piliers de la République et de la démocratie. Ils sont en première ligne des problématiques auxquelles sont confrontés nos concitoyens et nos territoires. Leur engagement mérite d'être salué et reconnu », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

PACTE FINISTÈRE

RÉPARTITION DES 510 000 € DU VOLET 1 SUR LE CANTON DE LANDIVISIAU POUR L'ANNÉE 2026



LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES PROJETS DES COMMUNES

Le pacte Finistère : un soutien financier plus important,
plus simple, plus équitable et plus transparent.

Il est composé de 4 volets :

Volet 1 : Petits projets des communes de moins de 10 000 habitants

Volet 2 : Projets importants des communes et des EPCI

Volet 3 : Très grands projets d'intérêt départemental ou régional

Volet 4 : Conseil et accompagnement par les services du Département



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed